



Formation à distance et professionnalisation des enseignants du cycle moyen : Besoins, contexte et dispositif

F. Fatima FERHANI,
Enseignante-chercheur,
UFC, Alger.

Introduction

L'évolution, tant mondiale que locale, des contextes, des publics et des besoins ainsi que le développement des NTIC et des nouvelles disciplines telles que la didactique professionnelle et la sociologie des professions ont engendré la nécessité de repenser les méthodologies et les pratiques utilisées en formation initiale et continue. En effet, la formation des enseignants est, selon Altet et al¹, systématiquement et logiquement pointée du doigt chaque fois que « les résultats d'un système éducatif paraissent insuffisants ou, en tout cas, en deçà d'enjeux mondialisés devenus prégnants. »

Wittorsky² définit la professionnalisation comme « un processus de négociation, par le jeu des groupes sociaux, en vue de faire reconnaître l'autonomie et la spécificité d'un ensemble d'activités et un processus de formation d'individus aux contenus d'une profession existante. Dans le premier cas, il s'agit de construire une nouvelle profession et, dans le second, de former des individus à une profession existante. »

Alain Boissinot³ répartit sur **trois axes les compétences que l'enseignant doit maîtriser** pour exercer convenablement son métier et atteindre les objectifs assignés:

- exercer sa responsabilité au sein du système éducatif ;
- exercer sa responsabilité au sein de la classe ;
- exercer sa responsabilité au sein de l'établissement.

Selon l'auteur, la compétence du premier axe consiste, pour l'enseignant, à agir en fonctionnaire de l'Etat et de façon éthique et responsable.

Le second, relatif aux compétences disciplinaires et méthodologiques, se subdivise en trois volets :

a) **Connaître sa discipline :**

- maîtriser sa discipline et avoir une bonne culture générale ;
- maîtriser la langue d'enseignement et de communication ;
- se former et innover.

b) **Savoir construire des situations d'enseignement et d'apprentissage :**

- concevoir et mettre en œuvre son enseignement;
- évaluer les élèves ;
- maîtriser les TIC.

c- **Savoir conduire la classe :**

- organiser le travail de la classe ;
- prendre en compte la diversité des élèves.

Le troisième axe relève du savoir-être puisqu'il s'agit de travailler en équipe et coopérer avec les parents et les partenaires de l'école. Ces trois axes représentent les savoirs, savoir-faire et savoir être, socle sur lequel se construit la professionnalisation de l'enseignant.

« L'Algérie a toujours considéré que l'éducation et la formation étaient des facteurs de libération, d'émancipation et de progrès et devaient, par conséquent, constituer, dans tous les cas, une priorité nationale (...). »

Les transformations politiques, économiques, sociales et technologiques ont amené les décideurs en matière d'éducation à entreprendre en 2003 une profonde réforme du système éducatif algérien. L'impact de ces mutations sur la didactique a induit la centration sur la formation des enseignants et le remodelage des dispositifs de formation préparant au métier d'enseignant.

L'ambition de cette réforme consiste donc en une véritable révolution didactique, pédagogique et technologique, notamment au regard du retard accumulé au plan des méthodes et des pratiques d'enseignement, d'évaluation et de certification.

Avec l'adoption de l'approche par compétences, l'École algérienne découvre ainsi de nouveaux concepts et outils : pédagogie du projet, démarche inductive, intégration de l'évaluation formative aux apprentissages, utilisation didactisée des TICE, etc.

Ces innovations se sont traduites pour l'enseignement/apprentissage par de nouvelles implications technopédagogiques. La relation enseignant/enseigné qui, depuis toujours, avait fonctionné selon une relation frontale de type cours magistral-application, cohabite désormais avec des interactions de type élèves/enseignant et élèves/élèves. Le travail coopératif médiatisé par les TIC commence à s'installer, même si cela relève encore d'initiatives personnelles dans les pratiques de classe.

Les nouveaux programmes encouragent ainsi la mise en place d'une pédagogie différenciée qui est, en réalité, rarement pratiquée en raison de l'effectif pléthorique de certaines classes et surtout du déficit en formation continue des enseignants. La centration sur l'apprenant permet à celui-ci de construire de manière consciente ses savoirs et savoir-faire par le

biais d'une démarche s'appuyant sur l'observation, l'analyse, l'interaction et l'évaluation.

L'innovation en matière de conception des programmes, d'élaboration de nouveaux manuels scolaires, de pratiques pédagogiques modernes, etc., ne peut engendrer de résultats probants sur le rendement scolaire sans son corollaire : la formation des ressources humaines impliquées dans l'enseignement /apprentissage, représentées par les formateurs de formateurs et les enseignants.

La formation des enseignants en Algérie

« Notre démarche novatrice est indissociable d'une nouvelle politique des ressources humaines. (...) C'est une question fondamentale à laquelle je vous demande d'accorder une attention soutenue. Car, ne nous méprenons pas, tout l'édifice que vous allez bâtir repose, on ne le soulignera jamais assez, sur l'Enseignant, le maître. (...). L'enseignant occupe une place de choix dans le système éducatif. Il y joue un rôle majeur, irremplaçable. La qualité de l'enseignement dispensé et le niveau de formation dépendent avant tout de la compétence des enseignants (...) ainsi que de leurs qualités humaines et pédagogiques. (...) Aussi, une attention particulière devra être accordée aux critères de recrutement des futurs enseignants, à leur formation initiale et à leur perfectionnement professionnel continu. (...) »⁴

La formation et le perfectionnement pédagogique constituent un pôle important du programme de la réforme du système éducatif et cela se traduit concrètement par une série de mesures :

- l'amélioration du système de formation initiale des enseignants par l'alignement sur les standards internationaux,
- la mise en place d'un nouveau dispositif de formation en cours d'emploi destiné spécifiquement aux enseignants en poste dans les cycles primaire et moyen,
- le perfectionnement continu de tous les personnels pour les préparer à mieux accompagner les actions de la réforme.

La formation initiale

Avec l'avènement de la réforme, la formation initiale:

- Pour les professeurs de l'enseignement primaire (PEP), elle est prise en charge, sur une durée de trois ans, par les huit⁵ établissements nouvellement créés, les Instituts de formation et de perfectionnement des maîtres (IFPM) ainsi que, depuis deux ans, par les ENS ;
- Pour les professeurs de l'enseignement moyen (PEM), ils sont recrutés sur la base du baccalauréat + concours et suivent leur cursus de formation dans les quatre ENS du pays, pendant 4 ans ;
- Pour les professeurs de l'enseignement secondaire (PES), ils sont également recrutés sur la base du baccalauréat + concours et suivent leur cursus de formation dans les quatre ENS du pays, mais pendant 5 ans.

La formation initiale, outre les objectifs visés, devra développer chez les futurs enseignants les principales connaissances liées aux élèves, à la maîtrise du contenu disciplinaire, aux programmes et matériels didactiques disponibles, aux stratégies générales d'intervention pédagogique et au contexte éducationnel.

La formation continue

Pour le perfectionnement des enseignants en cours d'emploi, le MEN a mis en place des stratégies dont un dispositif de formation à distance : en trois ans pour les MEP et en quatre (trois depuis l'adoption du LMD) pour les PEM. Ainsi, à la fin du plan décennal (2005-2015), le plan de formation aura concerné 214 000⁶ enseignants dont 136 000 MEP et 78 000 PEM.

Concrétisé après de nombreuses concertations avec les représentants du Ministère de l'Enseignement et de la Recherche Scientifique (MESRS), le dispositif visant la formation diplômante de ces milliers d'enseignants, selon une formule essentiellement de

FAD se justifie par des raisons :

- pédagogiques : la FAD favorise la préparation de l'individu à l'autoformation,
- organisationnelles : compte tenu de l'importance du nombre d'enseignants concernés,
- économiques : elle mobilise moins de moyens que la formation résidentielle,
- sociales : éviter d'être séparés(es) de leur famille pour les enseignants(es) mariés(es).

Conformément aux dispositions réglementaires en vigueur, la formation est obligatoire pour les enseignants de moins de 40 ans mais demeure ouverte à ceux qui ont dépassé cet âge. Elle est encadrée par les professeurs des Ecoles normales supérieures (ENS).

La formation s'est construite sur « la base de cours et d'exercices autocorrectifs imprimés et transmis régulièrement aux inscrits par l'intermédiaire des organismes et des administrations du secteur de l'éducation nationale. D'autres supports pédagogiques sont préconisés : cours transposés sur CD-ROM, documents divers mis sur l'interface électronique (plate-forme eFAD du dispositif piloté par l'UFC) et ressources mobilisables sur Internet.⁷ »

La formation est sanctionnée, pour les titulaires du baccalauréat, par la « licence », diplôme identique à celui délivré aux étudiants en formation initiale au niveau des ENS ou bien par une attestation de succès, équivalente à un diplôme professionnel (pour les non bacheliers) leur ouvrant droit à une meilleure classification sur l'échelle des corps des fonctionnaires.

En dehors de cette FAD, d'autres opérations de formation continue sont régies par le décret n° 96-92 ayant institué le plan de formation annuel qui fixe un crédit de six jours de formation et de perfectionnement au profit de l'ensemble des enseignants. Ce sont les formateurs de formateurs, (inspecteurs de l'éducation nationale) qui assurent l'encadrement de ces journées pour les personnels relevant de leurs circonscriptions respectives.

La formation à distance des PEM

Contexte de la FOAD/PEM

En application de la décision du Conseil du Gouvernement réuni le 22 Juin 2005 concernant le dossier de la formation en cours d'emploi au profit des Professeurs de l'Enseignement Moyen, les Ministères de l'Education nationale(MEN) et de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique (MESRS) ont signé la Convention⁸ relative à la FAD/PEM et ce, dans le cadre d'un projet bipartite.

La finalité assignée à ce projet est l'amélioration de la formation académique de 78.000 enseignants du cycle moyen pour toutes les matières: langues (arabe, français, anglais), histoire-géographie, mathématiques, sciences naturelles et technologie. L'ensemble des professeurs de l'enseignement moyen (PEM), non détenteurs d'une licence d'enseignement ou d'un titre équivalent, sont concernés d'office, à l'exclusion de ceux dont l'âge dépasse 45 ans.

D'après la convention, la motivation du public concerné est suscitée et maintenue par deux enjeux :

- l'obtention d'une licence professionnelle d'enseignement pour les bacheliers et d'une attestation de suivi de formation pour les autres,
- la promotion interne dans le corps des PEM (un grade supplémentaire) avec une incidence financière et des opportunités d'évolution de carrière.

Vu le nombre des non diplômés et vu l'incapacité du Ministère à les remplacer pendant la durée de la formation (quatre ans pour le système classique et trois pour le LMD), le choix institutionnel s'est donc porté sur une formation ouverte et à distance (FOAD), confiée à un réseau regroupant l'Université de la Formation continue (l'UFC) et les quatre ENS en fonction de leurs spécialités :

- ENS Bouzaréah, Alger : français, anglais, arabe, et histoire-géographie,
- ENS Kouba, Alger : mathématiques, sciences naturelles et sciences physiques,
- ENSETT d'Oran : technologies avec les différentes spécialités.

L'ENS de Constantine n'a pas assuré de cours mais s'est vu confier la responsabilité de toute l'organisation administrative et pédagogique : gestion des cours, plannings des examens, sujets d'examens, etc.

Les raisons qui ont présidé au choix de l'UFC comme opérateur principal de cette formation sont au nombre de quatre :

① L'UFC a une grande expérience dans le domaine de l'enseignement à distance (EAD) qu'elle dispense depuis plus de vingt ans, en graduation, à tous les échelons du système éducatif dans de nombreuses filières, en particulier les sciences économiques et les sciences juridiques.

② Avec ses 52 centres de formation continue (CFC), implantés à travers tout le territoire national, y compris le Grand-Sud, l'UFC possède le réseau universitaire le plus étendu du pays. Elle est l'institution idoine qui, en abolissant les distances, rapproche la formation du formé, où qu'il se trouve.

③ L'UFC est dotée d'une grande expérience dans le domaine des cours médiatisés. Elle possède, en effet, des créneaux horaires, à la Radio et à la Télévision algériennes pour diffuser et télédiffuser des cours à destination des publics ciblés. Elle est donc la seule institution nationale à être outillée pour ce type d'enseignement en non-présentiel partiel ou total.

④ L'UFC représente une entité à part dans le paysage universitaire national attendu qu'elle jouit d'un statut particulier avec un budget spécifique, et de ce fait, elle est en mesure de recruter des encadreurs de valeur dans tous les domaines. En 2009, elle comptait dans ses rangs 828 enseignants dont 72 permanents de rang magistral et 756 enseignants associés et vacataires. Du fait de cette capacité de recrutement, l'UFC peut faire face à une demande de formation pour plusieurs milliers de personnes.

Toute FOAD vise autant la réduction des distances que l'amélioration de la qualité même de la

formation proposée. La souplesse, la diversité et la multiplication des échanges pallient l'absence physique des formateurs. Un regroupement hebdomadaire en présentiel en fait une formation hybride vu qu' « il s'agit avant tout, en introduisant ces différentes formes de flexibilité, d'optimiser la distance transactionnelle⁹ en manipulant la distance physique afin de tirer parti des outils cognitifs mis en œuvre pour assurer la mise à distance de certains aspects de la formation ».

Visées et enjeux de la FOAD/PEM

Les visées pour la mise en place d'une plate-forme de formation sont multiples et en ce qui concerne la FAD/PEM, nous en avons identifiées deux principales : accroître l'accessibilité à la formation et donc la qualification professionnelle et diminuer le coût de celle-ci.

Permettre au plus grand nombre de PEM¹⁰ d'améliorer leur niveau académique en accédant à une graduation universitaire tout en restant en poste, tel est le défi de la formation prise en charge par l'UFC à travers la plate-forme eFAD. L'accessibilité à des études supérieures des PEM du Grand Sud et des régions des Hauts-plateaux, géographiquement éloignés des universités est la visée première. Elle se conjugue à une visée économique puisque l'activité professionnelle des enseignants concernés n'est pas interrompue : ils se forment en cours d'emploi.

Le MEN, institution commanditaire, est bénéficiaire sur un double plan : d'abord, il évite les dépenses induites par le remplacement de ces milliers d'enseignants, ensuite, il récupère à moyen terme, des enseignants qualifiés dont le niveau va se répercuter positivement sur la qualité de leur enseignement et, par voie de conséquence, sur la formation et le rendement scolaire de leurs élèves.

Les enjeux d'une FOAD via une plate-forme technologique sont institutionnels, organisationnels, pédagogiques et techniques et étroitement liés au contexte de celle-ci. L'enjeu le plus important est

inhérent aux compétences des formateurs. En effet, « la formation à distance, la pratique des technologies de l'information et de la communication induisent des changements réels dans les activités, les métiers. Ces changements seront perçus comme d'autant plus grands que les visées ou les objectifs impliquent des actions nouvelles, originales, inédites.¹¹ »

L'enjeu technique d'une plate-forme implique la mise en place d'une infrastructure, d'équipements lourds, d'une technologie maîtrisée que ne possède pas forcément l'institution commanditaire. La valeur ajoutée d'une plate-forme correspond aux liens créés entre des contextes séparés et des personnes géographiquement éloignées, aux choix pédagogiques unissant formateurs et formés, aux possibilités de conjuguer apprentissages collectifs et apprentissages individuels.

La FOAD a évidemment un coût et les sommes extrêmement élevées investies dans ce projet sont le symbole de la volonté de l'Etat d'améliorer le niveau académique des enseignants du cycle moyen. En investissant autant dans le domaine de la formation en général et de la formation continue en particulier, le MEN montre que le temps est venu de passer d'une logique quantitative, qui se justifiait alors par la nécessité de faire face à la massification de la scolarisation induite par la démocratisation de l'enseignement, à une logique qualitative.

Pour synthétiser cette présentation de la formation à distance des PEM, nous nous sommes inspirée de Glickman¹² pour proposer le schéma suivant qui en donne un aperçu récapitulatif.

Impact de la FAD/PEM

Il est sans doute prématuré aujourd'hui, en l'absence d'une évaluation-bilan outillée, de parler de l'impact de cette FAD médiatisée via eFAD sur le niveau des élèves et sur les taux de réussite à l'examen certifiant qu'est le BEM, mais nous pouvons d'ores et déjà avancer que l'amélioration du niveau des connaissances académiques se traduit nécessairement par une évolution de la professionnalisation des formateurs.

En effet, tous les entretiens formels et informels que nous avons eus, au cours des diverses missions menées dans le cadre de nos fonctions, avec des panels identifiés pour chacune des sept disciplines concernées, font état du développement manifeste de leurs compétences scientifiques, linguistiques et méthodologiques.

Ce qui laisse penser que les compétences professionnelles acquises ou développées par le biais de cette FAD auront une incidence, assurément positive, sur leurs pratiques pédagogiques et seront, à court et moyen termes, observables et mesurables sur le rendement scolaire des cohortes d'apprenants composant les effectifs, actuels et futurs, du cycle moyen.



{ * }

1- Altet, M., Paquay, L. et Perrenoud, Ph. (2010) *La professionnalisation des formateurs d'enseignants : réalité émergente ou fantasme ?* Revue de Sèvres, N°55, p :27

2- Wittorsky, R. (2005). *Formation, travail et professionnalisation*. Editions L'Harmattan. Collection : Action et Savoir

3- in *Revue Administration et Education*, N° 4, 2008

4- *Allocution prononcée le 13 mai 2000 au palais des Nations (Alger) à l'occasion de l'installation de la CNRS*, p : 13-14.
Source : www.elmouradia.dz

5- *Les IFPM se trouvent à : Alger, Béchar, Saïda, Tiaret, Constantine, Mostaganem, Ouargla et Oran.*

6- in Benbouzid, op. cit. p : 161

8- *Convention signée 12 septembre 2005 par les ministres du MEN (Benbouzid) et du MESRS (Harraoubia), complétée le 8 juillet 2007 suite à l'introduction du système LMD.*

9- *Sur la notion de distance transactionnelle, voir l'article d'A. Jézégou sur les archives ouvertes Edutice : http://edutice.archives-ouvertes.fr/docs/00/19/31/47/PDF/Jezegou_AREF_07.pdf*

10- *78.000 selon la Convention interministérielle de 2005*

11- *Ecoutin, E. (2001), Mise en oeuvre des plates-formes pour la fonction ouverte et à distance : les fonctions d'accompagnement. <http://www.centre-inffo.fr/bib/motscles/COMPETENCE.html>*

12- *Glikman, V., (2002), Des cours par correspondance au e-learning, Paris : PUF*

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Altet, M., Paquay, L. et Perrenoud, Ph. (2010). *La professionnalisation des formateurs d'enseignants : réalité émergente ou fantasme ?* Revue de Sèvres, N°55, p : 27
- Benbouzid, B. (2009) *La refonte de l'éducation en Algérie : enjeux et réalisations*. Casbah-Editions.
- Boissinot, A. (2010) *Former des enseignants : la formation des maîtres, débats et perspectives*. Revue internationale d'éducation. Sèvres.
- Boutin, G. & Julien, L., (2000). *L'obsession des compétences. Son impact sur l'école et la formation des enseignants*. Editions Nouvelles, Montréal.
- Depover, C., Karsenti, T., Komis, V., (2009), *Enseigner avec les technologies*, Québec : Presses de l'Université du Québec. (p.205)
- Glikman, V., (2002), *Des cours par correspondance au e-learning*, Paris : PUF.
- Lemaître, D. & Hatano, M., (2007). *Usages de la notion de compétence en éducation et formation*. Editions L'Harmattan.
- Paquay, L., Altet, M., Charlier, E. Perrenoud, Ph. (Eds). (2003) *Former des enseignants professionnels: quelles stratégies? Quelles compétences ?* De Boeck. Col. Perspectives en Education et formation.
- Wittorsky, R. (2005). *Formation, travail et professionnalisation*. Editions L'Harmattan. Collection : Action et Savoir.

ÉLÉMENTS SITOGRAPHIQUES

- Allocution prononcée le 13 mai 2000 au palais des Nations (Alger) à l'occasion de l'installation de la CNRS. Cf. Site de la Présidence : www.elmouradia.dz
- Ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique : www.mesrs.dz/
- Ministère de l'Éducation Nationale : www.m-education.gov.dz
- Université de la formation continue (formation des PEM) : www.efad.ufc.dz
- Sur la notion de distance transactionnelle, voir l'article d'A. Jézégou sur les archives ouvertes Edutice : http://edutice.archives-ouvertes.fr/docs/00/19/31/47/PDF/Jezegou_AREF_07.pdf
- Ecoutin, E. (2001), *Mise en oeuvre des plates-formes pour la fonction ouverte et à distance : les fonctions d'accompagnement*. <http://www.centre-inffo.fr/bib/motscles/COMPETENCE.html>
- Enseignant : un métier en mutation in *Revue Administration et Education*, N° 4, 2008